Jardiner toute l'année :
En automne

Vous avez reçu un permis de végétaliser et cherchez des conseils pour sa mise en place. Voici quelques rappels et des pistes pour vous aider :

En Septembre / octobre

Entretien du dispositif

- ✓ Nettoyez régulièrement l'aménagement.
- ✓ Désherbez. Si les plantes indésirables ne sont pas montées en graines, vous pouvez les couper en petits morceaux pour en faire du paillage.

Pour vous aider à entretenir tout au long de l'année votre réalisation, il est fortement recommandé de créer un collectif d'environ 5 voisins motivés.

Entretien du sol

- ✓ Incorporez du compost avec une griffe de jardinier.
- ✓ Ajoutez si besoin du terreau dans les jardinières pour réajuster le niveau.
- ✓ Couvrez le sol avec des restes de taille sur 2 à 5 cm d'épaisseur.
- ✓ Si mise en place d'autre paillage, préférez des copeaux de bois, de chanvre ou de miscanthus et évitez la paille qui peut faire pourrir vos vivaces .

Les derniers semis de plantes potagères

- ✓ Oignons, fève, chou-fleur, chou d'hiver, ail, navets, radis...
- ✓ Certaines comestibles peuvent être encore semées en début d'automne. Semez, en godet ou en place, vos semis de plantes potagères. Pour les semis en godet, utilisez un mélange de terreau très tamisé mélangé avec ¼ de sable. Dès que la plantule est suffisamment développée, vous pouvez la repiquer en pleine terre.
- ✓ Maintenez la couche superficielle de terreau humide durant toute la période de croissance de la jeune plantule

Les semis de bisannuelles ou de vivaces

Faites vos semis de plantes bisannuelles en godet ou en place pour profiter d'une floraison dès le printemps prochain. Soyez très attentif à l'arrosage, la couche superficielle du sol doit toujours être légèrement humide. Vous pouvez semer: ancolie, lupin, pensée, primevère, giroflée, monnaie du pape ou myosotis.

Récolter et conserver vos graines

- ✓ Vous pouvez récupérer vos graines de plantes comestibles ou de plantes annuelles pour l'année prochaine.
- ✓ Coupez les hampes florales avant la dispersion des graines mûres.
- ✓ Laissez sécher votre récolte dans un panier ou dans un sac en papier afin que les graines se détachent d'elles mêmes.
- ✓ Tamisez pour ne récupérer que les graines et compostez les autres déchets végétaux.
- ✓ Placez les graines dans de petites enveloppes en papier avec le nom de la plante, la date et le lieu de récolte. Si vous avez trop de graines, pensez à les échanger dans les grainothèques. (liste des graintothèques : https://quefaire.paris.fr)
- ✓ Conservez entre 1 et 3 ans vos sachets dans un lieu sec et frais. Plus vous les conservez, plus le pouvoir de germination des graines diminue.

Idées de plantes fleurissant en septembre / octobre (plantation printanière ou automnale)

Anémone du Japon

Aster

Plumbago de Chine

Crocus d'automne

Orpin jaune

colchique

Dahlia

Herbe à éléphant

Orpin des jardins

Hélénie d'automne

Orpin artichaut

Vergerette Karvinsky

En Novembre

Boutures d'automne

- ✓ Bouturez les arbustes : Spirée, buddleia, cornouiller, cytise, forsythia, troène, corète, framboisier, groseillier…

- ✓ Prélevez une jeune pousse de l'année vigoureuse sans boutons floraux. Taillez en biseau sous un nœud. Coupez les feuilles et n'en garder que quelques-unes (fig. 1).

- ✓ Placez vos boutures dans un pot composé d'un mélange de 50% de sable et 50% de terreau. N'enfoncez pas la bouture directement dans le mélange pour ne pas l'abîmer, faites un pré-trou à l'aide d'un petit bâton (fig. 2). Les boutures doivent être placées à la lumière mais pas en plein soleil pour éviter un dessèchement trop important (fig. 3).

- ✓ Surveillez bien l'arrosage en maintenant la couche superficielle légèrement humide. Pendant l'hiver, stoppez l'arrosage pendant les périodes de gel/

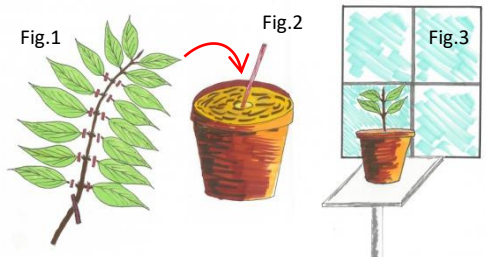

Plantation des bulbes de printemps

- ✓ Plantez hors période de pluie et de gel les bulbes de printemps : Tulipe, crocus, perce neige, narcisse, muscari, jacinthe…

- ✓ Utilisez un plantoir à bulbe ou un transplantoir. Pour déterminer la profondeur de plantation, comptez 2,5 fois la hauteur du bulbe.

Plantation des vivaces rustiques

- ✓ En automne, plantez des vivaces rustiques : Heuchères, stipa, géraniums, campanule, euphorbe…

- ✓ Bassinez vos plantes avant la plantation : immergez la motte dans de l'eau et cassez le chignon racinaire pour une meilleur reprise.

Plantation des bisannuelles

- ✓ Plantez des bisannuelles pour profiter de leurs floraisons cet hiver et jusqu'au printemps. Pensées, primevères, monnaie du pape, myosotis…

Plantation des arbustes et petits fruitiers

- ✓ Vous pouvez planter des arbustes à faible développement et rustiques dans des jardinières. La plantation doit se faire hors période de gel. Abélia, liseron argenté, ciste, cornouiller, viorne, oranger du Mexique, chalef...
- ✓ Démêlez bien les racines et cassez le chignon racinaire pour assurer une meilleur reprise.
- ✓ Placez l'arbuste au centre du trou en utilisant un bâton ou un manche à balai pour vérifier son niveau.
- ✓ Les plantes cultivées en conteneur doivent être placées de façon à ce que la partie supérieure de la motte soit au niveau de la surface du sol.
- ✓ Effectuez un bon arrosage après la plantation.

Taille

- ✓ Taillez hors période de gel les arbustes à floraison estivale
- ✓ Taille de nettoyage (enlevez le bois mort) : supprimez 1/3 du vieux bois (les plus vieilles branches) pour permettre aux jeunes pousses de se développer.

BESOIN D'AIDE ?

Besoin de terre ou de graines, retrait de grilles?
Vous pouvez demander de la terre, des graines ou le retrait d'une grille au moment de déposer votre dossier. Le service technique de votre arrondissement se rapprochera alors de vous pour vous indiquer les modalités de retrait.

Besoin de se renseigner, d'échanger, de partager, de pratiquer ?
Rendez-vous à la **Maison du Jardinage** pour les conférences, ateliers, trocs, conseils personnalisés...
Consulter le programme sur Que faire à Paris: https://quefaire.paris.fr/
De nombreuses mairies d'arrondissements ont mis en place des comités de végétalisation, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Besoin d'outils ?
Certaines **mairies d'arrondissement et la Maison du jardinage** peuvent vous prêter des kits de jardinage. Veuillez consulter votre mairie ou la Maison du jardinage pour connaitre les modalités de prêt.

Besoin d'informations complémentaires ?
De nombreuses informations, fiches pratiques et tutos sont disponibles sur Paris.fr

Pôle ressources jardinage urbain / Maison du jardinage
41, rue Paul Belmondo – Paris 12e. Métro : Bercy
permisdevegetaliser@paris.fr / 01 53 46 19 19